

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 61

présenté par
Mme Do

ARTICLE 5

À l'alinéa 28, après le mot :

« catégories »,

insérer le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.